

Règles de présentation d'un mémoire

Police d'écriture

Corps de texte : 12 pts, Times New Roman, interligne 1,5 pt.

Note de bas de page : 10 pts, Times New Roman, interligne 1 pt.

Citation

« *Texte cité.* »

Les guillemets utilisés sont les guillemets français : « », avec un espace avant et après le guillemet. « texte » et non «texte». Les guillemets " " sont à proscrire, sauf si une citation inclut elle-même une citation. Alors les guillemets " " sont utilisés pour la citation incluse. « " " ».

Sigles

Tout sigle doit être explicité à sa première utilisation pour pouvoir ensuite être utilisé seul.

Ex : En 2010, l'Union européenne (UE) a 27 Etats-membres. La présidence de l'UE est assurée par la Belgique.

L'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS) ...

Majuscules

Lorsque on cite un nom d'organisation de manière complète, Union européenne (et non UE), seul le premier terme prend une majuscule.

Pour les noms d'évènement, le premier mot aura une majuscule ainsi que les mots qui sont des noms, lorsqu'ils ne sont pas le premier mot.

Ex : Première Guerre mondiale, Seconde Guerre mondiale...

Ponctuation

Les deux points (:), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!) et le point-virgule (;) sont précédés d'un espace. La virgule (,) et le point (.) ne le sont pas.

Bibliographie

Ouvrage

Ouvrage avec un ou deux auteurs

Nom, Prénom, *Titre*, Editeur, Lieu de publication, Date, nombre de page

Nom, Prénom, Nom, Prénom, *Titre*, Editeur, Lieu de publication Date, nombre de page

Ouvrage collectif

Nom, Prénom, dir., *Titre*, Editeur, Lieu de publication, Date, nombre de page

Articles extraits d'un ouvrage que l'on n'utilise pas dans son intégralité

Nom, Prénom, « titre de l'article », *in* Nom, Prénom, *Titre*, Editeur, Lieu de publication, Date, pp.

xx-yy

Articles de presse et dépêches

Article avec auteur connu

Nom, Prénom, « titre de l'article », *Journal*, Date, (page)

Article sans auteur

Journal, « titre de l'article », Date, page

Dépêche

Agence de presse, « titre de la dépêche », *Journal*, Date, (page)

Notes de bas de page

Ouvrage

Ouvrage avec un ou deux auteurs

Prénom, Nom, *Titre*, Editeur, Lieu de publication, Date, numéro de page

Prénom, Nom, Prénom, Nom, *Titre*, Editeur, Lieu de publication, Date, numéro de page

Ouvrage collectif

Prénom, Nom, dir., *Titre*, Editeur, Lieu de publication, Date, numéro de page

Article ou chapitre provenant d'un ouvrage dont on n'utilise pas dans son intégralité

Prénom, Nom, « titre de l'article », *in* Nom, Prénom, *Titre*, Editeur, Lieu de publication, Date, numéro de page

Article extrait d'un ouvrage collectif

Prénom, Nom, « titre de l'article », *in* Nom, Prénom, dir., *Titre*, Editeur, Lieu de publication, Date, numéro de page

Articles de presse et dépêches

Article avec auteur connu

Prénom, Nom, « titre de l'article », *Journal*, Date, (page)

Article sans auteur

Journal, « titre de l'article », Date, page

Dépêche

Agence de presse, « titre de la dépêche », *Journal*, Date, (page)

Article provenant d'internet

Titre de l'article, adresse du site, date de consultation

Auteur, *Titre de l'article*, adresse du site, date de consultation

Si une référence est citée plusieurs fois dans le mémoire, ce qui est souvent le cas, il ne faut pas répéter l'ensemble de la référence à chaque citation. On utilisera alors le système suivant.

Si on cite le même ouvrage plusieurs fois de suite :

1^{ère} note de bas de page : Prénom, Nom, *Titre*, Editeur, Lieu de publication, Date, numéro de page

2^{nde} note de bas de page : *Ibid.*, numéro de page

Si on cite un ouvrage déjà cité, mais qui n'est pas la dernière référence citée, la référence sera comme suit. Si le titre est long, seule la première partie du titre de l'ouvrage peut être référencée, suivie de ...

Prénom, Nom, *Titre*, *op. cit.*, numéro de page